

La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

Projet d'école 2009-2013

Le temps est venu de penser au nouveau projet d'école. Cette demande institutionnelle ne doit pas être ressentie comme une obligation administrative, une rédaction formelle, ennuyeuse, inutilement coûteuse en temps.

Le projet d'école, faut-il le répéter, n'aura de sens que s'il est perçu comme l'outil de travail d'une équipe de maîtres soucieuse de penser à la continuité des apprentissages et à la cohérence des pratiques. Il se doit d'être simple, concret, efficace : pas d'organisation compliquée des services, un appui sur votre connaissance réelle des besoins des élèves, des axes de travail précis, des actions applicables effectivement dans chaque classe et surtout une visée claire, vérifiable des résultats attendus chez vos élèves. C'est cette juste ambition que je vous souhaite.

Guide de référence, repère pour vos nouveaux collègues, outil de communication avec les parents, le projet d'école exprime avec clarté la politique éducative conduite par une équipe solidaire et engagée. Il donne du sens et de la valeur à l'action de chacun.

Les documents mis à votre disposition ont été conçus pour vous aider.

Je vous encourage vivement dans votre démarche et vous assure de tout mon soutien.

Daniel GUÉRAULT
Inspecteur d'Académie

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉCOLE EN CHANTIER

Le projet d'école 2006-2009 arrive à terme. Un bilan va en être fait et un nouveau diagnostic va guider l'élaboration du nouveau.

L'évaluation, l'état des lieux et les grands axes du nouveau projet d'école devront être transmis pour le 15 juin 2006 à l'EN de circonscription, après présentation au dernier conseil d'école de cette année scolaire.

L'ensemble des documents nécessaires à l'élaboration du nouveau projet d'école 2009-2013 a été diffusé aux écoles mais il est également mis à disposition sur le site Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique politique éducative, politique de projet) : dossier de cadrage, tableau de bord, calendrier, guide méthodologique, références officielles...

Le projet d'école est l'élément

fédérateur de toutes les actions qui doivent favoriser, par leur synergie, la réussite scolaire de tous les élèves. En cohérence avec les orientations, les instructions et les programmes nationaux, le projet d'école prend en compte la spécificité des situations locales dans lesquelles évolue l'élève (environnement, organisation et fonctionnement de l'école, scolarité...).

DANS CE NUMÉRO :

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

- Les nouveaux projets d'école en chantier... 1
- Réseau de réussite scolaire au lycée... 2
- Nouveaux protocoles d'évaluation au CE1... 3

VIE SCOLAIRE

- Les « écoles numériques rurales »... 3

RESSOURCES ÉDUCATIVES 4

- Citoyenneté : La HALDE installée dans le département
- Sports et sorties scolaires : L'USEP a créé l'événement...
- Musique « De toutes les couleurs », livret et CD
- Salon des ressources éducatives CDDP, 10 juin 2009

INFOS DES PERSONNELS 4

- CAPD 1er degré...
- Retraite 1er degré...
- Rémunérations...

EN MARGE

- Projets départementaux : travaux d'élèves exposés... 3
- Examens des élèves, session 2009 ... 3
- Suite de la journée éducation prioritaire... 2

Lettre mensuelle
d'information professionnelle
Direction départementale des
services de l'Éducation nationale
dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication :
Daniel GUÉRAULT,
Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

LE DISPOSITIF DU RÉSEAU DE RÉUSSITE SCOLAIRE EN EXPÉRIMENTATION

Les lycées Fernand Léger à Audincourt, Albert Camus à Béthoncourt et Armand Peugeot à Valentigney expérimentent depuis l'été 2008 le dispositif de réussite scolaire dont l'objet est d'apporter un appui individualisé aux élèves pour prévenir les redoublements, limiter les abandons de cursus, préparer la poursuite d'études ...

- L'organisation...

Le dispositif, préalablement soumis aux différentes instances des établissements (CA, conseil pédagogique...), est proposé à tout élève volontaire dont on a repéré la fragilité. Il s'organise en petits groupes selon les modalités suivantes :

- un stage de remise à niveau : ils ont eu lieu pendant les deux semaines précédant la rentrée scolaire 2008. En ont bénéficié

les élèves entrant en terminale et les bacheliers de la session 2008, les uns pour consolider les acquis, les autres pour aborder l'enseignement supérieur dans de bonnes conditions.

- des sessions de stages d'une semaine pendant les vacances durant l'année scolaire ;
- un accompagnement des lycéens tout au long de l'année scolaire.

- Le contenu...

En complément des enseignements obligatoires, le dispositif propose des révisions, des approfondissements, des exercices écrits sur des questions de programmes, dans les disciplines générales (français, mathématiques, langues vivantes...), technologiques ou professionnelles. L'accompagnement des élèves porte également sur l'organisa-

tion et les méthodes de travail, aussi bien en classe (prise de notes, prise de parole...) que pour les travaux personnels (recherche documentaire, fiches de lecture...).

- Les personnels mobilisés...

Ce sont pour l'essentiel des enseignants des disciplines, des assistants pédagogiques pour l'aide aux devoirs, la méthodologie, les révisions...mais aussi des personnels d'éducation, de direction ou techniques...

Les 3 lycées bénéficient de moyens supplémentaires. Ils font l'objet régulièrement d'une enquête nationale.

Pour en savoir plus

<http://crdp.ac-besancon.fr/carep> (rubrique politique éducative).

ÉDUCATION PRIORITAIRE

« Les acquis des élèves : Qu'as-tu appris à l'école aujourd'hui ? »

Le CAREP (centre académique de ressources sur l'éducation prioritaire) a mis en ligne, au format numérique, l'ensemble des supports présentés à l'occasion de la journée académique du 6 mai dernier : témoignages d'élèves sur leurs acquis (pour qui ? Pourquoi ?), film réalisé par le CRDP; diaporama sur les acquisitions langagières au service des apprentissages mathématiques et scientifiques" ; diaporama " De l'évaluation à l'enseignement : le projet imagier, un outil d'apprentissage et de régulation en maternelle" ; publications d'Alain Houchoy, inspecteur général, groupe de l'enseignement primaire ; sélection de ressources proposée par le CRDP de Franche-Comté (A consulter à partir du lien <http://crdp.ac-besancon.fr/carep>).

En place dans les trois lycées expérimentaux du Doubs...

AU LYCÉE A. CAMUS À BÉTHONCOURT :

- Soutien en français et en mathématiques mais aussi en langue et dans les disciplines professionnelles pris sur le temps libre des emplois du temps.
- Stages pendant les périodes de vacances scolaires (total de 208 h) :
 - Août 2008, du 21 au 27 : 10 élèves de BEP et de BAC pro pour une aide en français et en mathématiques,
 - Octobre 2008, du 27 au 31 : 33 élèves et 8 intervenants,
 - Février 2009, du 23 au 27 : 65 élèves et 12 intervenants,
 - avril 2009, du 20 au 24 : 62 élèves et 11 intervenants.

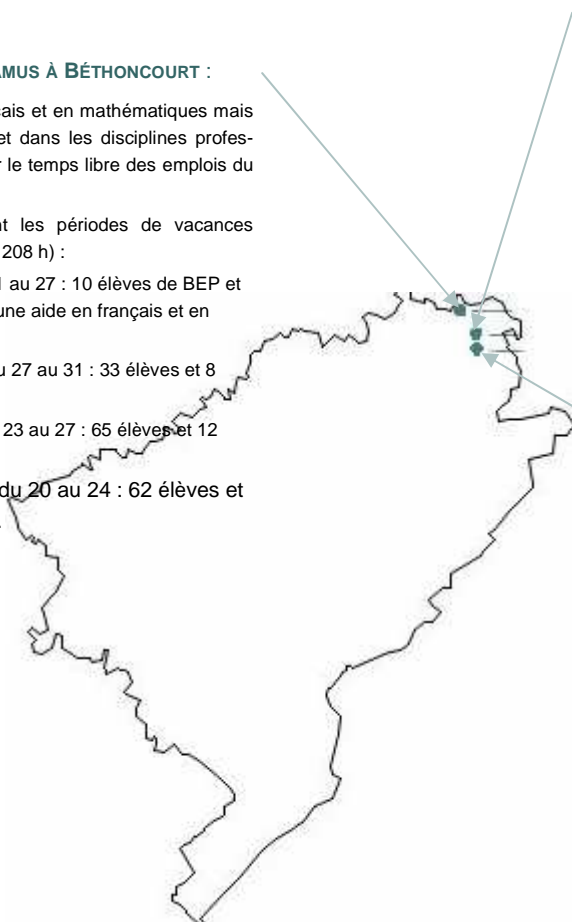
AU LYCÉE F. LÉGER À AUDINCOURT :

- Soutien scolaire pendant les heures libres des emplois du temps et le mercredi après-midi (99h au total)
- Stages pendant les périodes de vacances scolaires (total de 208 h) :
 - Août 2008, du 21 au 27 : 26 élèves présents, 6 intervenants sur 5 demi-journées,
 - Novembre 2008, 3, 4, 5 : 59 lycéens présents pris en charge par 11 intervenants sur 3 demi-journées,
 - Mars 2009, du 3 au 6 : 25 élèves, 8 intervenants.

AU LYCÉE A. PEUGEOT À VALENTIGNEY :

- Accompagnement tout au long de l'année scolaire pour tous les élèves. Les professeurs aident que 6 assistants pédagogiques interviennent auprès de petits groupes dans toutes les disciplines.
- Stages pendant les vacances scolaires :
 - Août 2008, du 20 au 29 août : 24 lycéens inscrits et 9 intervenants sur 7 demi-journées,
 - Octobre 2008, 27, 28 et 29 : 92 élèves et 18 intervenants sur 3 demi-journées,
 - Mars 2009, du 2 au 6 : 65 lycéens et 19 intervenants sur 5 demi-journées,
 - Avril, du 27 au 30 : 50 lycéens et 14 intervenants sur 4 demi-journées.

Le dispositif complète et prolonge les actions mises en place en 2006 dans le cadre du contrat d'objectifs du projet d'établissement.



LES NOUVEAUX PROTOCOLES DES ÉVALUATIONS CE1 APPLIQUÉS EN MAI

Après les nouvelles évaluations CM2 passées en janvier (résultats en ligne), celles de mai vont mesurer les résultats des élèves au premier palier du socle commun de connaissances et de compétences en fin de cycle 2.

- Le contenu

Au CE1 comme au CM2, le contenu est constitué de 60 exercices-tests en français à effectuer en trois séquences de 3/4 d'heure et de 40 en mathématiques en deux séquences d'une 1/2 heure.

En français, les compétences sont évaluées en lecture, écriture, étude de la langue (vocabulaire, grammaire, ortho-

graphe). En mathématiques les compétences sont évaluées en numération, techniques opératoires, géométrie, grandeurs et mesures, organisation et gestion de données.

- L'analyse des résultats

Au CE1 comme au CM2, des indicateurs de réussite classeront les résultats des élèves : l'élève est en grande difficulté scolaire si le *taux de réussite est inférieur à 33 %*, la maîtrise du socle commun est insuffisante ou les savoirs du socle sont à consolider si le *taux de réussite se situe entre 33 et 66 %*, l'élève maîtrise les connaissances et les compétences du socle commun

si le *taux de réussite se situe au-delà de 66%*.

- Communication des résultats

Les résultats globaux nationaux, académiques et départementaux seront accessibles en juin sur Internet, sur les sites ministériel, académique et départemental. L'anonymat des données personnelles ainsi que des écoles dans la base est garanti.

Ressources et références en ligne sur le site pédagogique du ministère de l'éducation <http://eduscol.education.fr>. Voir aussi La lettre électronique ia25 n°42 de janvier 2009 en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

EXAMENS DES ÉLÈVES :

- **Diplôme national du BREVET des COLLÈGES** : les épreuves écrites se dérouleront les 30 juin et 1er juillet 2009 pour tous les candidats ; mêmes dates pour les épreuves optionnelles pour les candidats individuels.

- **BACCALAURÉATS** : à partir du 18 juin 2009. Communication des résultats 7 juillet. Session de remplacement à partir du 7 septembre. Détails sur le site Internet de l'académie <http://www.ac-besancon.fr>

VIE SCOLAIRE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES RURALES — APPEL À PROJETS

Lancé officiellement le 31 mars, le programme en faveur du développement du numérique dans les écoles rurales est de donner à tous les mêmes chances d'accès aux ressources numériques et à la maîtrise des compétences spécifiques qui y sont liées, notamment à la validation du B2i (Brevet informatique Internet).

Ce programme est le volet numérique du Plan de relance économique national. Doté de 50 millions d'euros, il prévoit l'équipement de 5000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants. Une convention signée entre le ministère et l'Association des maires ruraux de France en définit les modalités de coopération.

L'ensemble " École numérique " comprend un équipement en matériels et logiciels : une classe mobile d'ordinateurs portables, un tableau blanc interactif (TBI), un accès Internet de haut débit et sécurisé, une mise en réseau des équipements de l'école, des

ressources numériques pédagogiques.



Les équipes pédagogiques bénéficieront, outre une formation technique de 3 heures pour la prise en main du TBI et de 6 heures pour la classe mobile, d'une formation de 12 à 18 heures au titre des animations pédagogiques consacrées aux utilisations en classe.

Pour le département du Doubs, 66 projets pourront être retenus. Les communes bénéficieront d'une subvention de 80 % de l'équipement avec un plafond de 9000 euros pour équiper leur école.

Un appel à candidature est donc lancé à l'intention des écoles volontaires et des communes concernées. A ce jour 71 communes ou regroupements de communes ont exprimé leur intention de proposer leur candidat (la liste actualisée est consultable sur le site Internet de l'inspection académique).

Le pilotage départemental est assuré par Jacky Courtais, inspecteur chargé des TICE auprès de l'Inspecteur d'Académie. Adresser tout courrier électronique à l'adresse ecole-numerique-rurale.ia25@ac-besancon.fr

Quelques adresses :

les pages spécifiques sur le site Internet départemental <http://ia25.ac-besancon.fr/enr.htm> ; les espaces « Écoles numériques rurales en ligne » sur <http://www.educnet.education.fr> et sur <http://www.agence-usages-tice.education.fr>.

PROJETS DÉPARTEMENTAUX
Le temps des expositions
des travaux d'élèves...

- SCIENCES À L'ÉCOLE

— Besançon au CDDP/CRDP, 6 rue des fusillés, les 26, 27 et 28 mai 9h-12h30 / 13h30-17h30.

(A Montbéliard et Pontarlier, les expositions qui ont déjà eu lieu ont trouvé un écho très favorable).

filipe.serra@ac-besancon.fr

- LE LIVRE ÉLU :

— Besançon du 3 au 17 juin 2009, IUFM Griffon, Gymnase culturel.

— Maïche, du 11 au 16 juin 2009, salle de l'Union à Maïche.

— Pontarlier, du 11 au 20 juin 2009, salle annexe des Annonciades.

— Montbéliard, du 26 mai au 20 juin 2009, bibliothèque municipale

corinne.tissier@ac-besancon.fr

- ARTS VISUELS—LITTÉRATURE

— Pontarlier : galeries de portraits dans le hall de l'hôtel de ville, du 27 mai au samedi 6 juin (9-19h).

francoise.henriet@ac-besancon.fr

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

RESSOURCES ÉDUCATIVES

Citoyenneté

La Halde est maintenant représentée dans le département.

Autorité administrative indépendante créée en décembre 2004, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité a à connaître de tout ce qui a trait aux discriminations dans tous les domaines (emploi, services publics, services privés, logement, éducation,...). Pour les dossiers qu'elle suit, elle fait des recommandations, des propositions de médiation, de transaction pénale mais transmet aussi aux juridictions (procureur).

Son correspondant dans le Doubs tient permanence chaque semaine à Besançon pour recevoir, accompagner et réorienter les personnes s'estimant victime d'une discrimination, directe ou indirecte mais aussi de harcèlement, qu'il soit moral, sexuel. Il est aussi chargé d'informer les organisations et structures loca-

les, de faciliter et contribuer à la diffusion des informations relatives à la Halde. Il peut aussi conseiller ou appuyer les actions de formation des différents publics, scolaires, jeunes, étudiants ou adultes et a en charge de repérer les "pratiques".

Le site Internet de la Halde donne toutes les informations nécessaires, elle comprend une rubrique éducation. Le correspondant Jean-Claude Lassout, retraité de l'Éducation Nationale peut être joint par mail Jean-Claude.Lassout@halde.fr

Sports scolaires

L'USEP a créé l'événement

A l'occasion des 70 ans de l'association sportive, 400 écoliers de cycles 2 et 3 de Franche-comté et 200 des cantons de Vaux et Neuchâtel en Suisse se sont rencontrés les 15 et 16 mai prochains à Pontarlier pour des challenges sportifs. Dossier complet sur <http://usep.25.free.fr>.



Éducation musicale

Les enfants de la Zique sur le thème « de toutes les couleurs » :

Cette année, le livret et le CDrom de chansons est commun aux Francopholies et à la Fête de la Musique. L'outil pédagogique est envoyé à tous les enseignants d'écoles, de collèges, de conservatoire, qui le souhaitent, l'objectif étant de faire découvrir aux enfants et adolescents la diversité de la chanson française et de permettre aux enseignants de pouvoir aborder plus facilement la chanson en classe. En ligne sur <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>

Spectacle et concerts avec préparation en classe : L'autobus et la fourmi le 9 juin au théâtre de Besançon (tél. 03 81 87 81 97) ; Découverte des *orgues en ville* du 8 au 12 juin et le 26

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



langueauchats



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bio>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...

INFOS DES PERSONNELS

CAPD 1er degré

Résultats du mouvement du 19 mai communiqués sur I-PROF fin mai ; **promotions et congés professionnels** le 2 juin 2009. ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr

Retraite 1er degré

Admission à la retraite des enseignants à la rentrée 2010 : Les nouvelles modalités sont précisées dans la circulaire du 25 février 2009. Échéances : pour le 31 mai 2009, dernier délai, retour aux Inspections académiques des formulaires enseignés et pour le 15 juillet 2009 retour des dossiers complets. Circulaire et formulaires en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>

Incidences financières

Validation des services auxiliaires des personnels nouvellement titularisés : Toute demande est adressée (avec l'arrêté de nomination) par courrier au rectorat de l'académie de Besançon, division des personnels d'administration et d'encadrement, service des pensions et de l'action sociale, 10 rue de la convention, 25030 Besançon cedex ou par courriel ce.spas@ac-besancon.fr

L'indemnité de départ volontaire est attribuée à tout personnel qui souhaite démissionner de la fonction publique dans les trois cas définis par le décret 2008-368 du 17 avril 2008. La

circulaire nationale précise les conditions et les modalités d'attribution.

Aide à l'installation des personnels : Les services académiques ne sont plus impliqués, depuis le 1er avril 2009 dans la gestion de ces demandes qui devront être formulées à l'aide du nouveau formulaire en ligne sur <http://www.aip-fonctionpublique.fr> et à adresser à CPSI—MFP services, 153 rue de Créqui, 69 454 Lyon cedex 6.

Pensez aussi aux chèques vacances ! S'adresser désormais au service national : n° azur 0 811 65 65 25 ou <http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr>

Ne manquez pas le salon annuel départemental des ressources éducatives le 10 juin 2009 à Besançon Micropolis :



Des rencontres avec les fournisseurs de matériel informatique et numérique, des échanges de pratiques, des ateliers présentant des ressources dont celles du CLEMI et de la MAPE... y seront proposés. Consultez le programme de la manifestation sur <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>